

CFA BATIMENT TULLE

Mention Complémentaire – Niveau V

Maintenance en Equipement Thermique individuel

Formation en alternance



Condition d'admission :

Etre titulaire du CAP Installateur Sanitaire,
ou du CAP Installateur Thermique
ou du CAP Préparation réalisation d'ouvrages
électriques

Public :

Contrat d'apprentissage (moins de 26 ans)
Contrat de professionnalisation
Formation continue

Durée :

1 an – dont 12 semaines au CFA
Soit 420 heures de formation en centre



Formation complémentaire au CFA Bâtiment Tulle :

BP Monteur en Installations du Génie Climatique et
Sanitaire

Mention complémentaire (niveau IV) : Technicien en
énergies renouvelables - Option B : énergie thermique

Autres formations complémentaires :

Mention complémentaire (niveau V) Soudage

BAC PRO Technicien en Installation des Systèmes
Energétiques et Climatiques (TISEC)

Contenu de la formation :

► **Enseignement général :**

Mathématiques
Expression Française

► **Enseignement professionnel :**

Lectures de plans et dossiers techniques
Connaissance des différents appareils de chauffage
Connaissance des différents appareils de production d'eau chaude
Les réglementations
Les réseaux de distribution

